

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

Morlanwelz, le 25 février 2009

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-

SEANCE DU 26 FEVRIER 2009.-

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons de porter le point complémentaire ci-après à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du jeudi 26 février 2009 :

ORDRE DU JOUR.-

SEANCE PUBLIQUE :

**Engagement d'un Conseiller en environnement et demande d'une subvention
« Conseiller en environnement » auprès de la Région wallonne - Décision.-**

A la demande de Monsieur Mairesse Marceau, Conseiller communal, en application de l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, le point dont question ci-dessus est porté à l'ordre du jour du Conseil communal de ce jour.

La copie de cette demande est déposée dans votre farde.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION

J. FAUCONNIER